



## Certificat d'aptitude professionnelle agricole

### Métiers de l'agriculture « productions animales porcs ou aviculture » en Apprentissage

#### Publics concernés

- Toute personne ayant entre 16 et 29 ans révolus à la signature du contrat d'apprentissage.
- Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap et aménagement possible de leurs conditions de formation.

#### Objectif de la formation

Le Certificat d'Aptitude Professionnel agricole, diplôme de niveau 3 permet d'exercer des fonctions d'ouvrier qualifié au sein d'entreprises en polyculture élevage dans le secteur agricole.

#### Niveau d'entrée et pré-requis

- Avoir 15 ans révolus après une classe de 3ème
- Ou avoir 16 ans

#### Modalité d'entrée

- Entretien individuel
- Test de positionnement

#### Modalités d'organisation en CFA

- **Dates** : De septembre 2021 à juin 2023
- **Durée** : 814 heures en centre et 2392 heures en entreprise (Possibilité d'individualiser le parcours en fonction du positionnement et ou des acquis).
- **Rythme** : 35 heures/semaine en centre et en entreprise
- **Lieu** : CFAA de la Dordogne : Antenne Périgueux
- Formation gratuite

## Contenu de la formation : CAPa Métiers de l'agriculture support porcs ou aviculture

Domaines	Intitulé des UC
CG1-Agir dans les situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux	UCG1.1 : Prendre position dans une situation à caractère social et civique (hist-géo, ESC)
	UCG1.2 : Utiliser ds outils dans les situations de la vie courante (maths, informatique)
CG2-Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle	UCG2.1 : S'exprimer à travers une réalisation personnelle (français, LV)
	UCG2.2 : Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel (EPS, hygiène et santé, gestes et postures)
CG3-Interagir avec son environnement social	UCG3.1 : Adapter son langage et son comportement aux situations de communication (français, LV)
	UCG3.2 : S'approprier les normes et cadres de référence d'un collectif (économie, législation)
CP4-Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage	UCP4.1 : Réaliser des observations, interventions et soins courant sur les animaux
	UCP4.2 : Effectuer le suivi des animaux
CP5-Réaliser des travaux liés à l'alimentation de l'élevage	UCP5.1 : Alimenter les animaux
	UCP5.2 : Effectuer des travaux liés aux surfaces associées à l'élevage
CP6-Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments	UCP6.1 : Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments
	UCP6.2 : Effectuer des travaux simples d'aménagements et de réparation
CP7-Vente de produits de l'entreprise	UCP7.1 : Accueillir le client
	UCP7.2 : Réaliser la vente

### Méthodes pédagogiques

- Intervenants extérieurs et visites d'entreprises
- Formation en face à face et formation en situation professionnelle
- Équipe de formateurs qualifiés et expérimentés

### Plateaux Techniques et locaux spécifiques

Exploitation agricole au Domaine des Chaulnes, exploitation palmipèdes, salle informatique, CDR et CDI

### Modalités d'évaluation

Le diplôme s'obtient par unités capitalisables

### Poursuite de parcours

- BAC PRO CGEA
- BP Agro Equipement
- Certificat de spécialisation
- BPREA

### Modalités pratiques

- Le CFA est ouvert du Lundi au Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le Vendredi de 8h00 à 16h00
- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le lieu de formation

### Aides

Aides pour l'entreprise (hors aides exceptionnelles) :

Pour l'emploi d'un apprenti en situation de handicap

Aides financières pour les entreprises du secteur privé de moins de 250 salariés:

- 4125 € maximum la 1ère année d'exécution du contrat
- 2000 € maximum la 2ème année d'exécution du contrat

Pour toutes informations complémentaires contacter le CFA Dordogne

Aides pour l'apprenti :

- Aide au permis (Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et Etat)
- Aide au 1er équipement (OPCO)
- Aides à la restauration et à l'hébergement (OPCO)

### Rémunération

Rémunération*	1ère année	2ème année
De 16 à 17 ans	27% : 419.74€	39% : 606.29€
De 18 à 21 ans	43% : 668.47€	51% : 792.84€
De 21 à 25 ans	53% : 823.93€	61% : 948.29€
26 ans et plus	100 % du SMIC : 1 554.58€	

\* sur le taux du SMIC au 1er janvier 2021

## Informations et inscriptions :

**CFAA DE LA DORDOGNE**  
**Antenne Périgueux**  
 Avenue Churchill  
 24660 COULOUNIEUX-CHAMIER  
**☎ 05.53.02.61.35**  
 ✉ [cfa.dordogne@educagri.fr](mailto:cfa.dordogne@educagri.fr)  
 🌐 [www.perigord.educagri.fr](http://www.perigord.educagri.fr)  
 Nous suivre :  
<https://www.facebook.com/lyceeagricoleperigueuxbergerac/>  
 Plan d'accès sur le site internet

